



Margeride : recensement des cerfs

MENDE Édition du lundi 20 septembre 2010



DR **Mende. Nature**

RAPPEL : Initiée par la Fédération de Chasse, l'opération va mobiliser 300 personnes

Une opération de recensement de la population de cerfs élaphe en période de brame est organisée les **25 et 26 septembre**, sur le massif de la Margeride (lire aussi notre édition d'hier). Le comptage de ces deux jours s'inscrit **dans le cadre du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique**.

Cette première opération d'envergure pour le département de la Lozère va mobiliser environ 300 personnes durant deux jours. 120 secteurs de 100 hectares seront prospectés sur neuf communes.

La zone à recenser s'étend sur environ 30 000 hectares. Cette opération devrait se renouveler tous les cinq ans. La Fédération de Chasse a consenti les efforts, en personnel et financiers, nécessaires au bon déroulement du comptage. La réussite de ces deux jours ne peut être principalement due qu'à la participation des chasseurs locaux.

Le recensement demandé requiert l'**approche**, c'est-à-dire de **rechercher**, **repérer** et **identifier les animaux** sans les déranger. La première sortie est de repérage, en recherchant tous les indices de présence. À la fin de la première sortie, les observateurs doivent savoir s'il y a ou non des animaux sur le secteur et, si oui, le nombre approximatif. Lors de la seconde sortie, on confirme le nombre d'animaux présents et on commence l'identification de chacun que l'on complète lors de la troisième sortie.

La quatrième et dernière sortie est destinée à confirmer toutes les observations faites. **Cette méthode de comptage permet d'évaluer la population de cerfs d'un point de vue qualitatif**. En effet, les observations qui se réalisent de jour, le matin à l'aube, et le soir, à la tombée de la nuit, déterminent la qualité des cerfs (huit cors, dix cors, quatorze cors), le nombre de biches avec des faons **afin de disposer d'âge-ratio et de sex-ratio qui sont indispensables pour une meilleure gestion de l'espèce**.

Un central des opérations sera mis en place à la salle polyvalente d'Aumont-Aubrac. Il s'y tiendra toute l'activité centrale du comptage. Des responsables y seront en permanence samedi et dimanche, de 5 heures du matin à 22 heures. Chaque participant est invité, à l'issue de chaque sortie, à un repas froid. Le samedi soir, afin de renforcer les liens entre les gestionnaires de cette population, le repas aura lieu en commun à Aumont-Aubrac. Cette soirée sera la grande fête du cerf élaphe sur le massif de la Margeride. La méthode présente l'inconvénient majeur d'être réalisée en période de chasse. Ainsi, pour des raisons de sécurité et de dérangement des animaux, **toute forme de chasse est interdite sur les communes concernées par arrêté préfectoral, les 25 et 26 septembre**, applicable pour les communes d'Aumont-Aubrac, Javols, Fontans, Rimeize, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Denis-en-Margeride, Saint-Sauveur-de-Peyre, Serverette, Sainte-Énimie.

Infos, inscriptions : Fédération des chasseurs de Lozère au 04 66 65 75 85.